

■ RELAIS ASSISTANTS
MATERNELS
Un lieu de rencontres

■ BIBLIOTHÈQUE
30 ans de lectures

■ ASSOCIATIONS
Voccela,
haut les chœurs

Le Cheylas

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N°69 - NOVEMBRE 2017

MAGAZINE

DOSSIER

CCAS

Des actions
permanentes sur
notre commune

Le Cheylas pratique

SERVICES

Mairie - Rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 90
Fax : 04 76 71 84 98
mairie@ville-le-cheylas.fr
www.ville-le-cheylas.fr
Ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30
(19h le mardi)

Agence postale communale

Mairie - Rue de la Poste
Ouverture du lundi au vendredi de
13h30 à 17h30 (19h le mardi)

Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay
Maternelle, Tél. : 04 76 71 77 50
Élémentaire, Tél. : 04 76 71 78 81

Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle, 88 place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 76 71 80 79
Élémentaire, rue de la Poste
Tél. : 04 76 71 71 82

Multiaccueil « Les P'tits Loups »

385 route du Rompay
Tél. : 04 76 13 20 91
multiaccueil@ville-le-cheylas.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Bibliothèque municipale

Rue de la Poste
Tél. : 04 76 71 79 49
bibliotheque@ville-le-cheylas.fr
Mercredi, 9h30 à 12h et 14h à 17h
Vendredi, de 15h30 à 17h
Samedi, de 9h30 à 12h

Centre de loisirs

Place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 76 71 88 73
centredeloisirs@ville-le-cheylas.fr

Déchetterie « la Rolande »

Route de La Buissière
Lundi, de 14h à 18h (19h en été)
Mardi et jeudi, de 8 h à 12h
Samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h
(19h en été)
Fermée les jours fériés.

Communauté de communes Le Grésivaudan

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles
Tél. : 04 76 08 04 57
Fax : 04 76 08 85 61

PERMANENCES EN MAIRIE

Avocat conseil

Maître Boyer-Besson
1^{er} lundi du mois de 15h à 16h
Prendre rendez-vous au 04 76 97 74 97

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier - 385 route du Rompay

Protection maternelle et infantile - Consultation des nourrissons

Médecin et puéricultrice, prendre
rendez-vous au centre social de Bernin au
04 56 58 16 91

Relais assistants maternels

Corinne Lugand
Permanence information pour
assistants maternels et parents :
le lundi de 16h à 19h, sur rendez-vous
Tél. : 06 88 87 76 26
ram.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

PERMANENCE À L'ÉCOLE MATERNELLE BELLEDONNE

120 route du Rompay

Relais assistants maternels

Corinne Lugand
Permanence animation pour assistants
maternels et enfants : tous les mardis de
9h à 11h20.
Tél. : 06 88 87 76 26
ram.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

PERMANENCES À L'ESPACE COLLECTIF

47, place de l'Hôtel de ville

Consommation, logement, cadre de vie

Association de défense des consommateurs
et des usagers : droit, consommation,
logement, environnement, développement
durable, etc.
1^{er} jeudi du mois de 17h à 18h
Prendre rendez-vous au 04 76 22 06 38

AUTRES SERVICES

Architecte conseil

Communauté de communes
390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles
Mercredi et vendredi de 14h à 17h
Prendre rendez-vous auprès du service
urbanisme du Cheylas : 04 76 71 71 90

Accompagnement à domicile

Permanences ADPA
Chapareillan : mardi et mercredi de 9h à
12h : 04 76 40 79 35
Goncelin : jeudi matin : 04 76 92 18 82

Pôle emploi

40, avenue de la Gare - 38530 Pontcharra
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Maison des services

33 rue de la Ganterie - 38530 Pontcharra
Tél. : 04 76 97 81 85
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h.
maisondesservices@ville-pontcharra.fr

Permanences :

- CAF, CPAM, FNATH (association des
accidentés de la vie), CARSAT (caisse
de retraite), CSAPA (aide et lutte contre
les addictions), ADIL (informations
logement),
- Ohé Prométhée - CAP EMPLOI
(travailleurs handicapés) : 04 76 53 01 49,
- Mission locale du Grésivaudan pour
les 16-25 ans : 04 76 08 08 70,
- ADEF (insertion professionnelle des
demandeurs d'emploi), animatrice locale
d'insertion.

Centre de planification Agathe

33, avenue de la Gare - 38530 Pontcharra
Tél. : 04 76 97 81 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Urgences/SAMU : 15

Police / Gendarmerie : 17

N° d'urgence européen : 112

Conseils médicaux - visite à domicile : 0810 153 333

Urgences dentaires : 04 76 00 06 66

Pharmacies de garde : 04 76 63 42 55

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

GDF urgence gaz : 08 10 43 30 38

Urgence dépannage électricité : 0810 333 338

Urgence Veolia eau : 0810 000 777



Le Cheylas Magazine n°69 – Novembre 2017 | Directeur de la publication : Roger COHARD

Directeur de la rédaction : André PLISSON - Rédacteurs : Pierre BARUZZI, Cédric CONSTANTIN, Philippe DALBON, Delphine DUMINI, Valérie GUGLIELMO-VIRET, André PLISSON. Photos : Jean BÉREZNÉ, Cédric CONSTANTIN, Alain DARAMY, Robert MOUTARD, André PLISSON.
Secrétariat de rédaction, conception et réalisation : www.atelier-111.fr, Barraux (38), Tél. 06 19 62 71 31.

Imprimé à 1100 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales par Alias à Poisat (38) certifié Imprim'Vert.

VIE MUNICIPALE

Les actualités municipales

4 Point sur les travaux

6 En bref

Arcade

Coopération décentralisée

7 Bibliothèque

30 ans de lectures

8 Animations

Un semestre musical

10 LE DOSSIER

Centre communal d'action sociale : des actions permanentes sur notre commune

INITIATIVES

La vie associative et locale

18 RAM

Un lieu de rencontres

20 Association

Voccela, hauts les chœurs

22 Histoire

Le Cheylas durant

la guerre de 14/18

24 RÉTROSPECTIVE



Par **Philippe DALBON**

*Adjoint en charge des affaires sociales,
du logement et des seniors*

Depuis de nombreuses années la politique sociale a toute sa place sur notre commune. Elle s'est affirmée et développée au fil du temps.

En effet, aujourd'hui plus qu'hier les difficultés sociales sont là : chômage, maladie, petites retraites ont créé de la précarité. Toutes les catégories d'âge et divers champs socio-professionnels sont touchés et il faut faire face !

Il n'est pas facile de pousser la porte du secrétariat du CCAS, mais un travail d'accompagnement fait avec tact et respect peut être proposé pour aider les personnes en difficulté et les orienter vers les services compétents.

L'objectif est de leur apporter un peu d'oxygène et d'éviter l'isolement à cause de leurs difficultés.

Des solutions existent même si parfois cela prend du temps.

Dans ce semestriel, le dossier est entièrement consacré à l'action sociale. S'il n'est peut-être pas exhaustif, il aborde tout-de-même trois axes fondamentaux : le CCAS avec les personnes en difficulté, le logement social et enfin les seniors de notre commune.

L'essentiel est de pouvoir bien vivre sur notre commune dans un esprit de solidarité, et tout le monde y a droit !

Bonne lecture.

Point sur les travaux



1



1 UN NOUVEL ARRÊT DE BUS POUR LA G5

La communauté de communes *Le Grésivaudan* a fait réaliser cet été un nouvel arrêt de bus pour les lignes régulières du réseau TouGo. Situé juste après le carrefour à feux du Bourg, sur la RD 523, il permet aux lignes G5 et G6 de desservir le quartier sans avoir à passer par la route du Mercier.

Deux quais ont été aménagés de chaque côté de la route. Un abri a été ajouté dans le sens Le Cheylas-Goncelin. Dans l'autre sens, le nombre de voyageurs attendant le bus à cet endroit est pour l'instant trop faible pour justifier l'implantation d'un abri.

Cet arrêt permet de raccourcir les temps de trajet, augmenter le nombre de passages des bus et améliorer les correspondances entre la ligne G5 et les trains en gares de Pontcharra et Goncelin. Un avantage certain pour les personnes se rendant à Grenoble et Chambéry. Enfin, les quais permettent l'accès aux bus pour les personnes à mobilité réduite, ce qui n'était pas le cas

jusqu'à présent. Désormais, les lignes G5 et G6 desservent les arrêts Le Mercier RD 523 et le nouvel arrêt La Mairie RD 523. Les arrêts Le Mercier (route du Mercier) et La Mairie (place de l'Hôtel de Ville) sont uniquement desservis par les lignes scolaires SCO4A (Le Cheylas - Collège de Goncelin) et SCO5F (Le Cheylas - Collège et lycée de Pontcharra).

2 RESTAURATION DES FAÇADES DE L'ÉGLISE

Après les travaux de confortement des sols réalisés en février 2016 par injection de résine expansive, c'est au tour des façades de l'église de retrouver une nouvelle jeunesse.

Jusqu'à présent, les façades étaient recouvertes d'un enduit ciment inadapté aux maçonneries anciennes en moellons de pierre. La faiblesse des sols avait également provoqué l'apparition de nombreuses fissures sur les murs. Les travaux de restauration débutés en octobre vont remédier à ces problèmes. Ils doivent durer six mois et sont divisés en trois lots :



3



Maçonnerie - pierre de taille : entreprise Combiel Pierre-Jean 148 000 €

- Purge des enduits existants.
- Restauration des encadrements de baies et des éléments en pierre endommagés.
- Traitement des fissures par comblement ou recalage (glissement des pierres).
- Réfection des joints de maçonneries et pose d'un enduit à la chaux naturelle.
- Nettoyage de la toiture du clocher et des ornements en pierre ou en ciment naturel par brossage ou gommage (projection de microparticules à haute pression).
- Réfection de la sacristie.

Protection des vitraux et serrurerie : Atelier Berthier Bessac - 6 820 €

Les protections actuelles vont être remplacées par des châssis grillagés. La rosace au-dessus de l'entrée et les dix vitraux des façades latérales seront traités.



4



6



5



7



Couverture - zinguerie : Entreprise A. Girard - 4 886 €

- Nettoyage, restauration ou remplacement des descentes et gouttières en zinc ainsi que des dauphins en fonte selon leur état.
- Peinture des dauphins.
- Réparation de la toiture.

③ LE CIMETIÈRE SE MET AU VERT

Au Cheylas, le cimetière est le dernier endroit où des produits phytosanitaires sont utilisés pour le désherbage des allées. Dans l'optique de supprimer totalement les désherbants chimiques, la commune a décidé de faire un test de végétalisation des allées dans la partie ouest du cimetière, soit un tiers de sa surface totale.

Courant octobre, les services techniques ont ensemencé les allées gravillonnées avec un mélange d'herbes rustiques associant des espèces pionnières : fétuque ovine, ray-grass, agrostide, etc.

La technique de l'hydromulching a été utilisée : une machine projette un mélange comprenant de l'eau, les semences, du fertilisant et des fibres végétales broyées, qui retiennent l'eau et protègent les graines pour favoriser la germination. Les avantages de la végétalisation sont multiples : respect de l'environnement et de la biodiversité, entretien limité et donc réduction des coûts, diversification du paysage grâce au mélange du minéral et du végétal. Si le test s'avère concluant, l'ensemble des allées sera végétalisé.

Coût de l'aménagement : 1 567 €

④ UNITÉ DE DÉCARBONATION DE L'EAU POTABLE

La construction de l'unité de décarbonation, présentée dans le magazine semestriel n°67, va débuter fin novembre 2017. Un nouveau bâtiment placé à côté du réservoir du Villard accueillera les équipements nécessaires à l'extraction du calcaire en excès dans l'eau du robinet.

Une fois mise en service, cette installation permettra aux usagers de bénéficier d'une eau non agressive et présentant une minéralisation équilibrée, rendant obsolète l'utilisation d'un adoucisseur individuel.

Construction du bâtiment : entreprise Midali.

Équipement hydraulique et de traitement de l'eau : Véolia Eau.

Coût des travaux : 499 014 €, pour une mise en service prévue en mai 2018.

Point sur les travaux

[suite]

►► 5 PREMIÈRE PIERRE

Vendredi 22 septembre 2017, le maire a procédé à la pose de la première pierre de la résidence Au fil de l'eau, accompagné des responsables de l'Atelier Gröll, promoteur du projet, et en présence de plusieurs élus, représentants d'entreprises et futurs propriétaires.

Situé sur la ZAC Belledonne, ce bâtiment de 2 étages comprendra 11 appartements en T2 ou T3, ainsi qu'un T4 duplex. Au sud de la résidence, quatre terrains viabilisés sont également disponibles pour la construction de villas individuelles. Ces nouvelles constructions s'inscrivent dans un objectif global de recomposition du tissu urbain tel que défini lors de la conception de la ZAC.

6 ÉCOLE NUMÉRIQUE

Deux nouveaux équipements numériques ont fait leur apparition dans les écoles durant l'été. À l'élémentaire Chartreuse, un vidéoprojecteur interactif (VPI) a été installé dans la classe de CE2-CM1, associé à un tableau blanc triptyque comme surface de projection. Les quatre salles de classe sont désormais équipées de vidéoprojecteurs.

À l'élémentaire Belledonne, un tableau blanc interactif (TBI) a remplacé le tableau noir classique dans la classe de CE1-CE2-CM1.

Grâce à ces équipements, les professeurs peuvent créer le contenu de leurs cours sur ordinateur pour ensuite le projeter sur le tableau. Les leçons sont plus dynamiques grâce aux images, vidéos et sons qui peuvent être intégrés, et les élèves viennent au tableau pour résoudre les exercices en utilisant le tableau comme une tablette tactile géante. Ils peuvent écrire, dessiner ou déplacer des éléments de l'image avec leurs doigts, ce qui rend le cours plus attrayant. Quelle différence entre un tableau interactif (TBI) et un vidéoprojecteur interactif (VPI) ? La différence est uniquement technique. Dans un TBI, les fonctions interactives sont intégrées au tableau, le vidéoprojecteur sert juste à projeter l'image. Dans un VPI, l'interactivité est gérée par le vidéoprojecteur, le tableau

sert juste de surface de projection.

École chartreuse :

VPI : Ricoh - **2 091 €**

Tableau blanc triptyque : UGAP - **465 €**

École Belledonne :

Manutan collectivités - **2 549 €**

7 TRAVAUX DE PEINTURE

L'entreprise Sabella a procédé à plusieurs travaux cet été :

- Peinture d'une salle de classe et des dortoirs de l'école maternelle Chartreuse, pose d'un revêtement mural de protection sur le bas des murs : **12 135 €**.
- Peintures intérieures au multiaccueil : **4 125 €**.
- Nettoyage des tags et peinture de l'abribus place de l'Hôtel de Ville : **680 €**. ■

NB : Les prix sont indiqués HT

En bref



Signature de la convention tripartite de mise à disposition des étangs du Maupas

Après quelques dizaines d'années de discussion et négociation avec les propriétaires, la commune du Cheylas a enfin pu réaliser l'acquisition des étangs de Maupas, situés dans l'Espace naturel sensible du Maupas et de la Rolande, en 2016.

La commune a souhaité mettre à disposition de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques des 2 Rives (AAPPMA), à titre gratuit, la parcelle d'une superficie de 37 582m². Une convention qui fixe les conditions d'utilisation des étangs par l'Association a été signée le samedi 6 mai sur le site, par le Maire, Roger Cohard, le président de l'association de pêche, Joseph Vernucci et le représentant de la fédération de pêche de l'Isère en présence des conseillers départementaux. ■

Arcade

Coopération décentra

Mardi 26 septembre, la commune a reçu la visite d'une délégation malienne dans le cadre de la coopération décentralisée conduite par l'association Arcade, à laquelle participe Le Cheylas.

Accueillis la veille par les représentants d'Arcade, Issa Kante et Ousmane Traore sont tous deux directeurs généraux d'une agence de développement régionale, celles de Sikasso et Tombouctou respectivement.

Leur visite avait pour but d'étudier le rôle des collectivités dans le développement économique local.

Au Cheylas, ils ont pu rencontrer les maires et élus de la coopération décentralisée (Le Cheylas, La Rochette, La Chapelle Blanche) dont André Plisson, 1^{er} adjoint au Cheylas et membre de la commission économique de la communauté de communes Le Grésivaudan.

Roger Cohard et André Plisson ont dressé un portrait du développement économique et des entreprises de la commune. L'aménagement du territoire a également été abordé : voies de communication, énergie, gestion des ressources, logement, services à la population... avec un intérêt

Bibliothèque

30 ans de lectures

**Mercredi 4 octobre 2017,
la bibliothèque municipale
du Cheylas fêtait ses 30 ans.**

C'est en 1984 que le conseil municipal décidait, face à l'augmentation continue de la population, de moderniser et agrandir l'actuel groupe scolaire Chartreuse. La construction de la biblio-

thèque fut intégrée au projet vu l'atout culturel indéniable qu'elle offrait pour les futurs élèves et l'ensemble des habitants de la commune.

Elle ouvre ses portes en septembre 1987, gérée par une bibliothécaire employée par la mairie et des bénévoles. Un an plus tard, Chantal Rappin arrive au poste de bibliothécaire, qu'elle occupe encore aujourd'hui, secondée par Isabelle Vangi et Farida Caparros.

Actuellement, la bibliothèque propose environ 8 700 ouvrages, 12 titres de magazines, 2 000 CD et 300 DVD. Les lecteurs ont également accès aux 36 bibliothèques faisant partie du réseau du Grésivaudan.

Afin de marquer cet anniversaire, une animation conte était proposée aux



lecteurs, avec trois conteurs de l'association « Cadeau d'histoires ». Le public de tout âge a voyagé au temps des indiens et des rois, et même appris comment, d'après l'un des contes, la gourmandise d'une bergère avait provoqué l'effondrement du Granier.

Le verre de l'amitié était ensuite offert par la municipalité au public composé de lecteurs, du personnel travaillant ou ayant travaillé à la bibliothèque et des maires et élus du Cheylas, anciens et actuels.

Parallèlement, la bibliothèque a accueilli mi-octobre des animations sur le thème du Japon. La dégustation de thé et de pâtisseries a ravi les gourmands qui ont pu découvrir de nouvelles saveurs, et l'atelier de calligraphie a permis à chacun de s'exercer à cet art demandant calme et précision. ■



lisée

particulier pour le plan local d'urbanisme et ses modalités d'application.

Les délégués Maliens pour leur part ont fait le point sur les avancées apportées par les projets menés dans le cadre de la coopération décentralisée, mais aussi sur les difficultés rencontrées.

Cette rencontre constructive et enrichissante pour tous n'était que la première étape d'un programme sur trois jours. Le même jour, la délégation s'est rendue à Montméliant pour une rencontre sur le thème du développement économique de la communauté de communes et a découvert les aménagements de la zone d'activités Alpespace.

Le lendemain, des échanges avec les



membres d'Arcade ont notamment porté sur la sécurité alimentaire et la gestion d'une commune rurale. La visite s'est conclue le dernier jour par la découverte de plusieurs entreprises du territoire.

Retrouvez toute l'actualité de la coopération décentralisée sur la page <https://www.facebook.com/arcademali>

Animations

Un semestre musical

Retour sur les animations qui ont ponctué le printemps et l'été.

FESTIVAL JEAN FERRAT

Pour sa cinquième édition, le festival *Jean Ferrat* s'est déroulé le samedi 22 avril, à la salle des fêtes. L'association Danse et Musique a animé la première partie avec un panaché de chansons françaises. La deuxième partie a été assurée par Jacques Pichaud qui chante et raconte Jean Ferrat accompagné par Fabrice Peluso (accordéon et clavier) et ses musiciens. Le public présent fut ravi de cette représentation.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 17 juin à partir de 19h, à la salle des fêtes, avait lieu la fête de la musique. Pour cette nouvelle édition une scène ouverte était proposée. Durant la soirée, différents chanteurs et chanteuses se sont succédé sur scène accompagnés par l'orchestre Karacoco, pour le plus grand plaisir du public. Et c'est dans la bonne humeur que s'est conclue cette soirée.

GRÉSIBLUES

Pour sa 18^e édition, le festival *Grésiblues* a posé ses bagages le 4 juillet sur l'esplanade de la Tour. À partir de 20h, le public est arrivé progressivement et a pu applaudir Soltz Dogs, un jeune groupe de blues authentique et énergique ! Le deuxième groupe, Rosedale, a également enthousiasmé le public avec un blues rock mêlé d'influences traditionnelles et modernes.

13 JUILLET

Objectif Mars était le thème du traditionnel feu d'artifice qui fut tiré le 13 juillet au canal EDF. Le spectacle pyrotechnique a comme chaque année apporté aux petits et grands, venus nombreux, pleins d'étoiles dans les yeux ! Et c'est sur la piste de danse, sur le parvis de la mairie que tout le monde s'est donné rendez-vous pour terminer cette belle soirée !



CINÉTOILES

C'est au niveau du complexe sportif que le 22 août dernier fut diffusé sur écran géant, le film *Demain* dans le cadre du festival Cinétoiles. Ce festival gratuit est organisé par la communauté de communes Le Grésivaudan, avec plus de 40 séances dans les communes de la vallée de juin à septembre.

CONCERT ROCK "HORS FORFAIT"

La commission des animations a programmé une soirée rock au Cheylas en ce samedi 30 septembre avec deux groupes au programme, *Le petit kl' Son* et *Hors forfait*. Et malgré la pluie, un public connaisseur s'est pressé dans la salle des fêtes pour profiter de cette très belle prestation avec un premier groupe qui a communiqué sa joie de vivre et son envie de fête dans un style chanson française rythmé et joyeux, et un second groupe qui a permis à une assistance conquise de revivre les années *Téléphone* pendant plus de 2 heures. ■





Grésiblues



Fête de la musique



Concert rock « Hors Forfait »





Centre communal d'action sociale, des actions permanentes

Le CCAS est l'organe moteur de notre action sociale. Selon l'article L123-6 du code de l'action sociale et des familles, il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire. Ce conseil est constitué d'élus du conseil municipal et de membres extérieurs nommés par le maire, et ce pour la durée du mandat de 6 ans.

Le CCAS

Le CCAS se réunit régulièrement et étudie les dossiers des personnes en difficulté, en lien avec les assistantes sociales qui rencontrent ces personnes en amont. Elles transmettent ensuite les dossiers au secrétariat du service social de la mairie dont l'interlocutrice est Maud Fournier, en remplacement d'Isabelle Vangi qui a pris ses nouvelles fonctions à la bibliothèque. Le CCAS a son budget propre. Une subvention lui est attribuée lors du vote du budget général de la commune. Ensuite, il vote avant le 15 avril son budget qui doit être transmis à la préfecture avant le 30 avril.

QUEL TYPE D'AIDE ?

Les dossiers vus en CCAS concernent généralement des aides pour le paiement

de factures pour l'eau, l'électricité, le gaz ou encore le loyer... Une fois le dossier instruit, l'aide est versée directement à l'organisme concerné.

- L'aide au chauffage

Aujourd'hui se chauffer coûte cher, l'hiver est long, avec les hausses de pétrole et de gaz les retraités sont les premiers touchés. Ainsi les personnes de 66 ans et plus peuvent demander une aide une fois par an au secrétariat du CCAS. Elle est versée en fonction du quotient familial.

- L'aide au voyage scolaire

Elle peut être apportée aux familles dont l'enfant effectue un voyage scolaire dans le cadre de ses études de la 6^e à la 3^e et de la seconde à la terminale. Elle se calcule aussi en fonction du quotient familial et est versée ensuite à l'établissement scolaire.

Le CCAS intervient aussi dans le cadre de prestations en nature toujours en lien avec les assistantes sociales pour les bons alimentaires et les bons de Noël.

Il est aussi un lien pour le portage du repas à domicile. En effet, la commune a mis en place ce service en 1983. Il fonctionne tous les jours de la semaine. Le repas du dimanche est apporté le samedi. Les menus de la semaine suivante sont communiqués le mercredi. Cela permet aux personnes seules ou malades d'avoir un repas livré à domicile et cela leur apporte du confort et de la sérénité.

Toutes ces aides rentrent dans le cadre d'actions facultatives menées par la commune, preuve qu'elle est soucieuse d'aider les personnes en difficultés. Ces actions lui sont propres et ne dépendent d'aucun organisme officiel.



Réunion de la commission des anciens et du CCAS ▲

LE CCAS

Président : Roger COHARD.

Vice-Président : Philippe DALBON.

Membres élus : Marie Claude CERANA,
Jean Louis DELBES,
Claude ORTOLLAND,
Antoinette PALMER.

Membres nommés : Robert ASTOLFI,
Henri DOREY, Christiane MANGANO,
Marianne PERRET,
Elisabeth REYMOND-LARUINAZ.

Le CCAS a aussi pour obligation d'assurer le relais dans l'instruction des demandes d'aides sociales légales ou privées.

À savoir :

- Allocation personnalisée d'autonomie.
- Service d'aide-ménagère à domicile en lien avec l'ADPA (Association d'aide à domicile des personnes âgées).
- Demande de revenu de solidarité active.
- Plan canicule.
- Téléalarme.

Le logement social

Par définition le logement social est destiné aux personnes ayant des revenus modestes ou moyens. Son loyer dit modéré est inférieur aux tarifs du marché privé. La commune a mené depuis de nombreuses années une action en faveur du logement social en lien avec l'OPAC et ACTIS, les 2 bailleurs sur notre commune. Elle compte 220 logements sociaux : aux Meyannes 2, aux Gentianes, au Granier, à la résidence du Fay, aux Vignes et à la résidence Chartreuse. Cette dernière est réservée uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Bien qu'elle n'y soit pas soumise la commune respecte l'objectif de départ de la loi de Solidarité et renouvellement urbain (SRU) qui impose aux villes de plus de 3 500 habitants de disposer d'au moins

20 % de logements sociaux. Ces logements sociaux existent depuis de nombreuses années. En 2011, 46 logements locatifs ont été inaugurés aux Gentianes en remplacement de l'immeuble les Meyannes 1 démoli en décembre 2010.

Le dossier de demande de logement peut être demandé et constitué soit auprès du secrétariat du CCAS de la commune, soit auprès du CLH de la communauté de communes du Grésivaudan dont l'antenne est à Pontcharra sous la responsabilité de Virginie Corrao. Enfin la demande peut aussi se faire via internet sur le site le www.le-gresivaudan.fr

La commission des élus se réunit une fois par mois. Elle regroupe les communes de La Buissière, Chapareillan, Le Cheylas, Pontcharra, Saint Maximin et Sainte Marie d'Alloix. Elle étudie les dossiers de



LA COMMISSION DES ANCIENS

Responsable : Philippe DALBON
Membres élus : Marie Claude CERANA,
Karim DALIBEY, Jean Louis DELBES,
Claudine FRANCILLARD, Florence FAIS,
Nicole JOULIA, Antoinette PALMER

demande de logement et les prépositionne en fonction des disponibilités du moment. Il faut préciser qu'en tenant compte de l'ancienneté, ces demandes peuvent être étudiées en priorité selon certains critères :

- Handicap de la personne.
- Personne mal logée, défavorisée ayant des problèmes financiers.
- Personne vivant dans un logement insalubre.
- Personne logée temporairement dans un établissement ou un logement de transition.

Actuellement sur la commune il y a peu de vacance de logement et cela dépend des logements proposés par les bailleurs à chaque réunion de la commission des élus. Ceci explique pourquoi il faut parfois du temps pour qu'une personne obtienne un logement, surtout si elle ne souhaite résider qu'au Cheylas alors qu'il y a aussi la possibilité d'élargir sa demande aux autres communes.

▲ Logement social Gentianes

Une semaine après la réunion de la commission des élus se tient la réunion avec les bailleurs. À ce moment-là, les positionnements des dossiers leur sont présentés. Ensuite ils se réunissent au sein de leur propre commission pour attribuer définitivement les logements ce qui peut prendre encore du temps avant de connaître leur décision.

À noter que parfois certains logements ne sont pas étudiés en commission élus, les bailleurs utilisant d'autres supports pour mettre en location les logements vacants.

Ce travail de positionnement des dossiers est un travail de longue haleine mais il fait partie intégrante de notre politique sociale.

Enfin, la commune possède 2 logements de transition et un logement d'urgence. Ces logements sont loués provisoirement : le logement de transition essentiellement aux personnes en attente d'un logement et celui d'urgence en cas de sinistre à son domicile. Le bail est constitué pour

un mois ou plus mais sur une période limitée.

Les seniors

Maillon important, ils sont une richesse pour la mémoire de notre commune. Une fois à la retraite, ils sont généralement très occupés mais ce n'est pas toujours le cas. Les problèmes de santé, les difficultés liées aux petites retraites les fragilisent et les isolent un peu plus.

Depuis de nombreuses années la commune mène pour eux une politique de lien social. Différentes actions et différents moments dans l'année permettent de leur apporter un peu de convivialité, de chaleur humaine et surtout de rompre l'isolement.

C'est le travail de la commission des anciens et du CCAS.

Âgés de 66 ans et plus, nos seniors sont actuellement 301. Cette année nous allons accueillir les « petits nouveaux » nés en 1951 à l'occasion de deux temps forts :



Repas des seniors ►





▲ Distribution des colis décembre 2016



Sortie à Aix les Bains ►

- LE REPAS ANNUEL

Il est en préparation à partir de septembre. Pour rendre ce moment agréable un thème est choisi et toute la décoration de la salle et l'animation sont en lien avec ce thème. Le dernier repas a eu lieu le 20 novembre 2016. C'est le traiteur Yvan Siaux qui a concocté les menus qui ont été choisis en commission. Cédric Constantin a créé les modèles de menu et nous a aidé pour la décoration de la salle. Enfin le fleuriste M. Bianco « Au bouquet du Fay » nous a préparé les centres de table et les roses.

Après le thème du Cheylas à la belle époque en 2014, des années 60 en 2015 et du cinéma en 2016, celui de 2017 sera dévoilé le 26 novembre prochain.

L'objectif est de rendre cette journée inoubliable pour nos seniors. À cette occasion, la doyenne et le doyen du repas sont mis à l'honneur.

- LA DISTRIBUTION DU COLIS

En fin d'année l'ensemble du conseil municipal et les membres extérieurs du

CCAS portent les colis à nos seniors. 11 équipes de 2 ou 3 élus sillonnent la commune. Accueil chaleureux, moment de partage, de discussion, autour d'un café d'un gâteau, tous sont ravis de recevoir les élus et de passer un peu de temps avec eux.

Ce colis est composé de produits locaux. La commission réfléchit chaque année aux propositions faites en sachant que le contenant a autant d'importance que le contenu.

La distribution du colis aura lieu le 16 décembre prochain.

Notre commune offre encore le repas et le colis, ce qui n'est pas forcément le cas dans toutes les communes, souvent il faut choisir.

Des sorties ont également été proposées à nos seniors. Après la visite du musée de la houille blanche à Lancey en 2015, la visite au musée de l'évêché de Grenoble en 2016, le 24 juin dernier nos seniors ont embarqué à Aix les Bains en bateau-mouche pour une balade en direction du canal de Savières et un arrêt

dans le village de Chanaz. Cette sortie a été l'occasion pour les uns et les autres de se retrouver. Tous ont pu y participer même ceux qui étaient sur liste d'attente. Sur le bateau, ils ont pu découvrir le lac ainsi que les magnifiques paysages côtiers, accompagnés des commentaires du capitaine.

La traversée du canal de Savières donnait un côté agréable et paisible à cette sortie, mélange de vieilles bâtisses, de faune et flore magnifiquement préservées, tout cela semblait en harmonie. Arrivés à Chanaz, nos seniors ont pu apprécier la parade vénitienne qui s'était déplacée dans ce village pour sa 7^e édition le temps du week-end. 120 personnes françaises ou étrangères déambulaient dans de splendides costumes vénitiens dans les ruelles fleuries.

Cela a été l'occasion aussi de découvrir ou de redécouvrir un savoir-faire et un patrimoine exceptionnels. Le moulin à huile de 1868 qui est encore en fonctionnement et qui fabrique de l'huile de noix et de noisette. Rencontre



◆ Sortie à Aix les Bains

également avec des artisans chocolatier, glacier, torréfacteur producteurs et commerçants, le tout sous un temps estival. Possibilité aussi de faire une pause en visitant le musée gallo-romain. Ce musée est installé dans une ancienne chapelle gothique du XV^e siècle. Il nous plonge dans l'univers des potiers de Portout installés au bord du canal de Savières dans la première moitié du V^e siècle après Jésus-Christ. Ils produisaient une céramique orange et luisante typique des bords du lac du Bourget.

Au retour nos seniors ont profité d'une collation sur le bateau, avant l'arrivée au port d'Aix les Bains en fin d'après-midi. Tous ont été enchantés de cette sortie. Ils auront l'occasion de se retrouver à nouveau car un thé dansant est en préparation pour début 2018.

Cette année la commune a signé une convention avec l'association Alertes, en lien avec la communauté de communes du Grésivaudan dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées de 70 à 80 ans. En effet cette association leur



propose gratuitement un diagnostic de leur habitation afin de voir quels sont les travaux à réaliser pour pouvoir rester le plus longtemps chez elles. Bien entendu chacun est libre ensuite de faire ou non ces travaux. Une campagne d'information par courrier a été faite sur la commune il y a quelques mois.

La commune fait donc le maximum pour aider ses habitants, la politique sociale menée est dans la continuité des mandats précédents, même si elle est encore plus

nécessaire aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Elle s'implique fortement par le biais de 3 axes : les personnes en difficulté, sa politique de logement en lien avec les bailleurs sociaux et enfin les seniors qu'il faut aider de différentes manières pour qu'ils puissent rester le plus longtemps chez eux.

Cette politique sociale s'inscrit bien entendu dans la durée ! ■

Relais assistants maternels, un lieu de rencontres



Temps d'animation à la maternelle Belledonne

HORAIRES

**Permanences d'information
sur rendez-vous pour les parents,
assistants maternels et
gardes d'enfants à domicile :**

Secteur 1 :

le lundi de 16h à 19h au centre social
du Cheylas Gare - 385 route du Rompay
(à côté du multiaccueil « Les p'tits loups »)
et le 4^e vendredi du mois à Barraux.

Secteur 2 :

le lundi et mercredi après-midi,
à Chapareillan, dans les locaux de
la halte-garderie.

Temps d'animation collectifs

Secteur 1 :

- le mardi de 9h à 11h30 à l'école
maternelle Belledonne ;
- les 3 premiers vendredis du mois
de 9h à 11h30 à l'école maternelle
de Barraux.

Secteur 2 :

- le lundi ou le mercredi matin en
alternance une semaine sur deux,
de 9h à 11h30, à la halte-garderie
de Chapareillan ;
- le mardi matin ou le vendredi matin
de 9h à 11h30 une semaine sur deux,
à Sainte-Marie-d'Alloix, dans les locaux
de la garderie périscolaire ;
- le mardi ou le vendredi de 9h à
11h30, une semaine sur deux, à
La Buissière, dans une salle de la cure.

**Le Relais assistants
maternels (RAM) est
une structure
intercommunale gérée par
la communauté de
communes Le Grésivaudan.
Le Cheylas dépend
du RAM du Granier,
secteur 1.**

Depuis septembre 2016, le Relais
du Granier est organisé en
2 secteurs distincts.

Le secteur 1, animé par Corinne Lugand,
comprend Barraux et Le Cheylas.

Le secteur 2 regroupe Chapareillan,
La Buissière, La Flachère, Sainte-Marie-
d'Alloix et Sainte-Marie-du-Mont et est
animé par Véronique Serra-Tosio.

Le RAM accueille les parents, enfants,
assistants maternels et professionnels
de la garde d'enfants à domicile.
Il remplit plusieurs missions auprès de
ces différents publics.

UNE MISSION D'INFORMATION EN DIRECTION DES PARENTS

L'embauche d'un salarié n'est pas une
démarche toujours aisée à entreprendre.
L'animatrice du Relais peut la faciliter
en délivrant un premier niveau
d'information sur le contrat de travail,
la réglementation du code du travail,
les déclarations et prestations CAF,
l'URSSAF, etc. Une liste d'assistants
maternels agréés est également fournie.

L'animatrice est aussi à l'écoute du
parent employeur en échangeant
sur ses attentes concernant la garde de
ses enfants ou sur les difficultés qu'il
peut rencontrer à ce sujet.

UNE MISSION DE SOUTIEN AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS ET GARDES D'ENFANTS À DOMICILE DANS L'EXERCICE DE LEUR PROFESSION

Le relais offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles par des permanences d'information et des ateliers collectifs. Il informe les professionnels sur leur statut, leurs droits et devoirs. Le RAM peut aussi leur permettre d'accéder à la formation continue à laquelle ils peuvent prétendre pour enrichir leur pratique.

UNE MISSION D'ANIMATION ET D'ÉVEIL AUPRÈS DES ENFANTS

Le RAM accueille les gardes d'enfants à domicile et les assistants maternels agréés pour des temps collectifs avec les enfants, qui profitent de jeux et d'ateliers proposés par l'animatrice du relais. Ces temps d'éveil et de socialisation sont des moments de partage et de rencontres très appréciés des tout petits et des professionnels de la petite enfance.

Par ce biais, le RAM permet aux enfants de se retrouver dans un cadre nouveau avec d'autres enfants et adultes référents. Les animations permettent à l'enfant de découvrir et d'expérimenter par la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat et le goût : ateliers peinture, découverte de l'argile,

PARENTS : QUEL MODE DE GARDE D'ENFANTS CHOISIR ?

Différents modes de garde des enfants de moins de 3 ans existent sur le territoire :

- accueil collectif ;
- assistants maternels agréés ;
- garde d'enfant à domicile par un employé.

Le Relais assistants maternels vous accompagne plus spécifiquement dans vos démarches de recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) employé(e) à votre domicile. La principale différence entre la garde d'enfants à domicile par un employé de maison et le recours à un assistant maternel est que seul ce dernier est soumis à l'agrément de la Protection maternelle et infantile

du département, qui constitue un gage de professionnalisme et d'expérience en ce qui concerne la garde d'enfants (une formation initiale obligatoire est mise en place par Le Département).

Un employé de maison, quant à lui, peut avoir de réelles compétences dans la garde de l'enfant, mais c'est au parent employeur de l'évaluer. L'employé peut aussi réaliser quelques tâches ménagères selon les besoins de la famille. Ce mode de garde peut parfois apporter plus de souplesse d'organisation, voire compléter un autre mode de garde.

Dans les deux cas, vous serez responsable du recrutement et des démarches administratives qui incombent à l'employeur : déclaration à Pajemploi, contrat de travail qui définira les tâches selon vos besoins et souhaits.



de la musique, du goût, visite de la caserne des pompiers... le tout en allant à son rythme et en adaptant les propositions à son âge et aux besoins du moment.

Atelier poterie



La Maison des jeux au Cheylas

Les ateliers collectifs sont également l'occasion pour les adultes d'échanger sur les pratiques professionnelles et les besoins des enfants.

Cet accompagnement se fait aussi par l'intervention de personnes extérieures (animateurs de la Maison des jeux de Grenoble, psychomotricienne, musicienne...).

Plusieurs ateliers festifs se sont dernièrement déroulés au Centre de loisirs intercommunal de St-Maximin, avec également la présence des assistants maternels et des enfants du secteur 2, à l'occasion de Noël, Carnaval et de la fête de la musique.



LES PROJETS POUR 2017/2018

- Sensibilisation à la méthode Montessori qui donne une approche complémentaire pour l'éveil de l'enfant. Des ateliers sont prévus avec les enfants durant les temps collectifs, ainsi qu'une conférence en soirée ouverte pour les parents et les assistants maternels.
- Conférences spectacle autour de l'éducation et de la parentalité ouvertes aux professionnels et aux parents.
- Nouvel enregistrement de comptines et chansons avec Enfance et musique

pour compléter le répertoire des assistants maternels.

- Formations continues à destination des assistants maternels.■

CONTACTS

RAM du Granier - Secteur 1 :

Corinne Lugand - 06 88 87 76 26
ram.graniersecteur1@le-gresivaudan

RAM du Granier - Secteur 2 :

Véronique Serra-Tosio - 06 02 52 65 70
ram.graniersecteur2@le-gresivaudan

MA MATINÉE AU RELAIS



Tous les mardis matin à partir de 9h, l'assistante maternelle qui me garde - ma nounou comme je l'appelle - m'emmène à l'école maternelle Belledonne. Pas pour aller en classe, je suis encore trop petit ! Mais c'est là que Corinne nous accueille pour un temps de rencontre avec les autres enfants de moins de trois ans et leur nounou.

Nous sommes les premiers arrivés, mais plusieurs copains nous rejoignent dans la matinée. Pendant que nous nous amusons avec les jeux mis à notre disposition, les adultes en profitent pour échanger sur leur semaine et sur des questions autour de nos besoins. Corinne, l'animatrice du Relais est alors à l'écoute de chacun.

J'entends les adultes qui nous appellent. Au début on fait semblant de ne pas entendre - jouer c'est plus important ! - mais on change d'avis quand on comprend que c'est l'heure de la comptine. On se rassemble tous sur le tapis pour chanter, raconter des histoires ou faire des jeux de doigts.

Place ensuite aux ateliers. Moi je suis un artiste, j'adore la peinture et la pâte à sel. Mon pote Hugo aime bien les ateliers de motricité, forcément il ne tient pas en place ! Il y a aussi des jeux de transvasement et plein d'autres activités adaptées selon nos besoins du moment et notre âge.

Il est déjà 11h, l'heure du départ. Avec ma nounou, on va devant l'école pour récupérer ma grande sœur et on rentre manger. Après cette matinée bien remplie, je suis bien content de faire un petit somme !

TÉMOIGNAGES D'ASS'MAT

Nous avons rencontré trois assistantes maternelles au Relais, un lieu qui leur permet d'échanger entre elles et avec l'animatrice, rompant ainsi l'isolement relatif provoqué par le travail à domicile. Elles nous parlent de leur métier pendant que les enfants se lancent dans la peinture au doigt.

À propos de leur choix de devenir assistante maternelle, la réponse est unanime. C'est l'amour des enfants qui les a décidées à se lancer dans l'aventure. Toutes les trois ont d'abord commencé à élever leurs propres enfants, ce qui leur a permis d'acquérir une expérience indispensable à l'exercice de ce métier. Même si l'une des assistantes aurait bien voulu débiter sans attendre, tant c'était une évidence pour elle !

Le côté pratique du travail à domicile est également important. Grâce à cela, ces trois mamans ont pu s'occuper de leurs enfants tout en gardant ceux d'autres parents, avec comme avantage supplémentaire de les voir jouer et s'épanouir tous ensemble. Leurs petits devenus grands, c'est tout naturellement qu'elles ont continué à s'occuper de ceux des autres.

Les ass'mat sont bien conscientes du rôle important qu'elles jouent dans le développement des enfants qui leur sont confiés. Elles s'investissent dans leur éveil, leur socialisation et leur éducation, en s'adaptant bien sûr aux vœux des parents. C'est l'une des forces de ce métier : pouvoir offrir une prise en charge personnalisée à chaque enfant, ce qui est moins évident dans un accueil collectif. Les premières rencontres avec les parents sont ainsi déterminantes pour organiser l'accueil de l'enfant.

La plus grande satisfaction pour ces « nounous » est de voir les enfants grandir et s'épanouir. L'une d'elle nous a confié son plaisir de voir au moment du repas les grands de l'école élémentaire échanger avec les petits, tellement dans leur monde qu'elle avait l'impression d'être une simple spectatrice. Chaque enfant gardé est différent et plein de surprises, rendant ce métier tout sauf monotone. Et s'il n'est souvent pas facile pour les assistantes maternelles de se séparer de ces enfants lorsqu'ils grandissent, c'est toujours émouvant de les revoir quelques années plus tard et s'apercevoir qu'ils n'ont pas oublié les bons moments passés chez leur nounou.

Association Voccela, hauts les chœurs

Créé et dirigé dans les années 90 par M. Cavalier, l'ensemble vocal du Cheylas prend un nouveau souffle en 2009 avec l'arrivée de Nathalie Henrich Bernardoni, qui succède à M. Cayrol comme chef de chœur.

L'ASSOCIATION

Concomitamment, le bureau est renouvelé, Sylviane Gottardo remplaçant Mme Vanzo à la présidence et Danièle Garbé assurant la trésorerie de l'association, désormais nommée Ensemble vocal Voccela.

Depuis, la direction, composée de six bénévoles, est renouvelée à l'identique lors de chaque assemblée générale annuelle. Sylviane, chef d'entreprise fraîchement retraitée, use de ses talents organisationnels pour mener et motiver les troupes autour des projets. Définition des agendas, réservations de salles, communication entre les choristes et avec les intervenants extérieurs, formalités administratives, toutes les tâches sont assurées dans une ambiance toujours cordiale.



Concert à l'église

Danièle, comptable de formation et bénévole du monde associatif de longue date, met ses compétences au service de la bonne santé financière de l'association. Les recettes, constituées des cotisations (30 à 32 € par choriste et par an) et des subventions de la mairie (330 € par an), couvrent les dépenses d'assurance, d'investissements matériels (pupitres, micros, accessoires), de frais alimentaires et de droits payés à la SACEM.

LA CHORALE

Les choristes

La chorale est composée de 35 adhérents, répartis en quatre pupitres : les soprani, voix dont la tessiture se situe au-dessus, de l'italien sopra ; les alti, des femmes chantant dans un registre plus grave ; les ténors, du latin tenere, tenir, principalement des hommes soutenus au besoin par quelques femmes ; les basses, chanteurs à la voix grave.

Les choristes sont principalement résidents de communes du Grésivaudan : Le Cheylas, Pontcharra, Le Touvet, Crêts-en-Belledonne. Certains sont fidèles depuis des années. Avec une alternance de départs et d'arrivées dans le groupe, la taille du chœur grossit chaque année un peu plus. L'association est présente au forum des associations du Cheylas, offrant parfois une aubade. Il n'y a pas de formation musicale requise et il n'est pas nécessaire de savoir lire des partitions pour intégrer la chorale. Il suffit d'avoir envie de chanter, de travailler régulièrement et d'être assidu aux répétitions.

Les choristes sont dirigés par une chef de chœur, Nathalie, suppléée par Emmanuelle.



Voccela enchante le cinéma



Répétition

►► Nathalie, chef au grand cœur

Pétillante quadragénaire originaire de Strasbourg, normalienne, agrégée de sciences physiques, titulaire d'un magistère de physique fondamentale et d'une thèse de doctorat en acoustique musicale, Nathalie est aujourd'hui directrice de recherches au CNRS, dans la section Sciences du langage de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) du CNRS. Elle travaille au laboratoire de recherche GIPSA-lab à Grenoble, où elle étudie la physiologie et physique de la production vocale humaine, le traitement des signaux vocaux humains, la phonétique acoustique et clinique et la voix chantée. C'est donc à tous les temps qu'elle conjugue sa passion pour la voix. Les choristes qu'elle dirige en parlent avec beaucoup d'admiration et d'affection, la décrivant comme une femme festive, lumineuse, affirmée, motivante, créative, artistique, pas autoritaire, très humaine, altruiste, humble, simple, tolérante et au très grand cœur.

Emmanuelle, une seconde chef de chœur pour Voccella

Depuis 2016, Voccella bénéficie de la direction d'une nouvelle chef de chœur, Emmanuelle Ott. Choriste alto de l'ensemble vocal, amie d'enfance de Nathalie et bonne musicienne (harpe, guitare, piano), Emmanuelle a suivi durant 4 semaines en 2016 une formation à la direction de chœur. Elle peut ainsi seconder Nathalie, avec les mêmes méthodes et dans le même état d'esprit.

LES RÉPÉTITIONS

Les répétitions ont lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h00 dans les locaux du centre de loisirs dont la taille et l'acoustique se

prêtent parfaitement à la pratique du chant choral.

Les choristes disposent des partitions et des textes des chansons qui composent le répertoire, afin de pouvoir travailler

entre deux séances. Chaque séance débute par une mise en voix, comportant un petit échauffement, quelques exercices de relaxation et de respiration, puis des vocalises. Deux ou trois titres du répertoire sont ensuite travaillés, pupitre par pupitre avant la mise en commun. Les choristes sont dirigés par la chef de chœur, assistée par un pianiste qui donne les tonalités.

Les répétitions sont aussi des moments de convivialité, joyeux et sympathiques, où les choristes prennent grand plaisir à se retrouver.

LES BIENFAITS DU CHANT CHORAL

CHANTER AIDE À LUTTER CONTRE L'ANXIÉTÉ

Chanter favorise l'élimination du stress en nous permettant d'évacuer nos émotions responsables de notre anxiété. La respiration abdominale permet également l'oxygénation de notre organisme. Nous nous sentons alors plus détendus.

CHANTER PERMET DE CHASSER LES IDÉES NOIRES

En chantant, notre cerveau commande aux glandes endocrines la sécrétion d'endorphines, anti-dépresseurs naturels. Ainsi, notre humeur s'en trouve améliorée et on voit « la vie en rose » pendant plusieurs heures.

CHANTER DONNE CONFIANCE EN SOI

En trouvant sa voix, le chant permet d'affirmer sa voie. Véritable pratique de confiance en soi, le chant permet de bien placer sa voix, ce qui donne de l'assurance qu'elle soit physique ou dans l'expression de soi.

CHANTER AMÉLIORE NOS CAPACITÉS RESPIRATOIRES

Chanter requiert une respiration abdominale, cette même respiration qu'ont les bébés à la naissance et que nous perdons par la suite. En chantant, nous rééduquons notre manière de respirer.

CHANTER SOULAGE LE MAL DE DOS

Pour pouvoir chanter, il est nécessaire de

se tenir droit et de relâcher les épaules. De plus, en chantant, nos cordes vocales se mettent à vibrer. Le larynx fait vibrer les sons à l'intérieur de tout notre corps, en particulier au niveau de la colonne vertébrale, permettant ainsi à notre dos de bénéficier d'un délicieux massage vibratoire.

CHANTER AMÉLIORE NOTRE CRÉATIVITÉ

Toute notre éducation vise au développement du cerveau gauche, c'est-à-dire la partie chargée de la logique, du raisonnement. Ainsi, nous négligeons le côté droit du cerveau, siège de l'intuition, de la créativité, des capacités artistiques. Chanter active le cerveau droit et nous permet de développer l'intuition et la créativité, indispensables à un équilibre harmonieux.

CHANTER EN GROUPE, C'EST ENCORE MIEUX !

Tous les membres de notre chorale vous le disent : le chant choral constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie et celle des autres.

De plus, appartenir à une chorale favorise les échanges intergénérationnels, la communication, le partage et l'écoute de l'autre. ■

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES LOCALES

LOCOMOTIVE

2, rue Sainte Ursule
38000 Grenoble
+33 (0)4 76 54 17 00
<http://www.locomotive.asso.fr>

L'association a pour buts d'aider les enfants confrontés aux lourdeurs et aux contraintes des traitements, d'accompagner les parents tout au long de la maladie de leur enfant, de contribuer au financement d'actions de développement du service d'oncologie pédiatrique du CHU de Grenoble et d'informer les professionnels, les familles et le grand public sur les cancers pédiatriques.

Toutes les familles concernées habitent l'arc alpin et ont en commun d'avoir un enfant qui est ou a été hospitalisé au service d'oncologie pédiatrique du CHU de Grenoble.

À CHACUN SON EVEREST

703, rue Joseph VALLOT
74400 CHAMONIX
04 50 55 86 97
<http://www.achacunsoneverest.com>

Depuis 1994, À chacun son Everest aide les enfants atteints de cancer ou de leucémie et, depuis 2011, les femmes en rémission d'un cancer du sein à « guérir mieux » grâce à l'ascension de « leur Everest ». Les séjours réparateurs proposés à Chamonix apportent aux enfants et aux femmes un accompagnement global, psychologique et physique. L'objectif est de les aider dans cette phase difficile de « l'Après-Cancer » en leur permettant de reprendre confiance en eux, de se réconcilier avec leur corps, de partager leur vécu avec d'autres malades et de retrouver une belle énergie de vie, pour un nouvel avenir.

ASSO EN CHŒUR

38530 Pontcharra
06 52 31 23 63
<http://www.asso-en-choeur.webnode.fr>

Asso en chœur propose une initiation au chant à des enfants de tous âges et organise régulièrement des concerts dont les bénéfices sont reversés à des associations d'aide aux enfants malades.



Voccela enchante le cinéma

LE RÉPERTOIRE

Le répertoire est régulièrement renouvelé, avec un thème nouveau chaque année. En 2015, il était composé de titres de Jean-Jacques Goldman ; en 2016, de musiques de films, thème qui a été reconduit en 2017 afin de peaufiner les morceaux travaillés. Pour cette nouvelle année, les chansons seront issues de comédies musicales comme Notre Dame de Paris, Mamma Mia ou Starmania. Le choix est fait dans Voccela de chanter principalement en français, et parfois en anglais.

Le choix du répertoire se fait après une proposition de 25 titres, parmi lesquels une quinzaine est retenue pour être présentée.



Répétition

LES CONCERTS

Les temps forts de l'association sont les représentations de la chorale. La chef de chœur, les choristes, parfois des musiciens (pianiste, harpiste, flûtiste...) et un conteur présentent en concert les titres qu'ils ont travaillés.

Les spectacles sont gratuits, les participations financières libres du public sont reversées à des associations caritatives locales (voir encadré).

En avril 2015, Voccela a invité la chorale du Touvet et son chœur d'hommes I Caprini lors du concert en l'église du Cheylas. En novembre, c'est avec la chorale La Chantarine de Theys, une conteuse et un groupe d'enfants d'Asso en chœur que Voccela a présenté un concert de l'Avent en l'église de Saint-Maximin. Pour clore l'année, les choristes ont présenté des chants de Noël sur la place de la mairie du Cheylas lors des festivités de décembre.

2016 fut une année bien remplie, commençant par un Concert de Printemps avec l'Harmonie des Enfants de Bayard en mars au Fort Barraux, puis des représentations avec la chorale d'Allevard à la Pléiade en mai, avec l'ensemble vocal Interlude à Chamoux sur Gelon en juin, avec l'ensemble Grésiflûtes du Touvet en l'église du Cheylas puis à la fête du pain de montagne à Sainte-Marie du Mont en juillet, se terminant en décembre à Grenoble sur l'invitation de l'organisation caritative Nkwe'ni au profit des enfants du Cameroun.

L'année 2017 a débuté par une participation aux Foliephonies, association pour le développement du chant choral en Isère, puis au festival Grésivoix d'Allevard où Voccela a participé au concert-concours devant un jury de professionnels, pour se terminer en beauté en juin à la salle des fêtes du Cheylas avec le spectacle « Voccela enchante le cinéma », très apprécié par un public nombreux et enthousiaste.

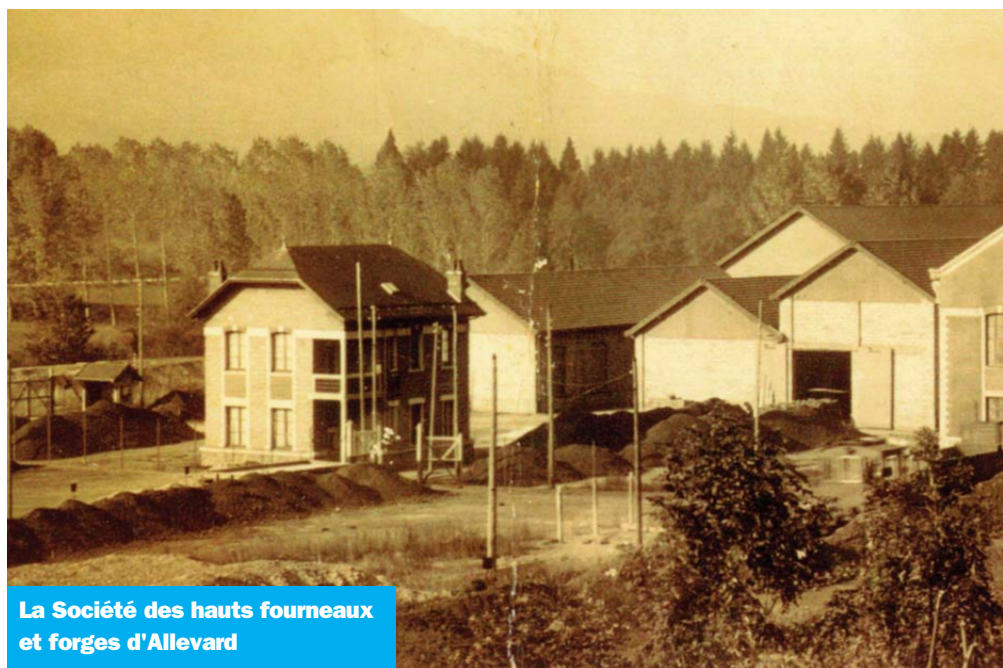
Souhaitons que cette nouvelle saison soit comme les précédentes remplie de bonnes vibrations et de belles rencontres humaines et musicales. ■

Histoire

Le Cheylas durant la guerre de 14/18

Le 3 août 1914 la guerre est déclarée, très vite les hommes de la commune sont mobilisés au front.

Dès ce jour, un service de garde des voies de communication est assuré par les militaires. Le 6 juin 1915, le conseil municipal participe aux frais de nourriture de ces militaires pour un montant de 576 francs sur une base de 1440 francs, la différence étant à la charge de l'intendance militaire. Une somme de 20 francs est également votée pour la Croix rouge qui aide les blessés de guerre. Enfin une souscription de 100 francs est également adoptée pour les effets de premières nécessités pour les blessés.



La Société des hauts fourneaux et forges d'Allevard



Paul Chapelat mort à la guerre de 1914-1918

Cette année-là, la commune dédommage M. Sirand pour 220 francs, M. Vial pour 100 francs et M. Bonfort pour 90 francs car ils ont fourni de la paille aux militaires. C'est également le cas pour M. Mitton qui a fourni 170 francs de bois. Enfin Mme Veillet,

propriétaire du café à l'entrée sud du village, lieudit le Pont, loge quatre militaires pendant quinze jours et elle reçoit 15 francs de la commune.

Très vite la pénurie alimentaire apparaît. Dès 1915 il faut rationner le pain. En 1916 la pénurie est telle que le marché noir se développe,

la population étant réduite à manger du pain noir. Les récoltes sont mauvaises et la pêche est interdite. La carte d'alimentation est mise en place et en 1917 la population est répartie en six catégories. E : les enfants, A : les adultes, J : les jeunes, T : les travailleurs, C : les cultivateurs, V : les vieillards.

La vie quotidienne au Cheylas est bouleversée, les hommes étant à la guerre, les femmes ont en charge l'exploitation familiale et l'entraide entre voisins est plus que nécessaire. Elle se fait avec les quelques hommes qui ne

sont pas partis au front soit pour raisons médicales soit parce qu'ils sont soutien de famille.

La construction des hauts fourneaux et forges d'Allevard en plaine dès 1917-1918, amène de la main d'oeuvre sur la commune.

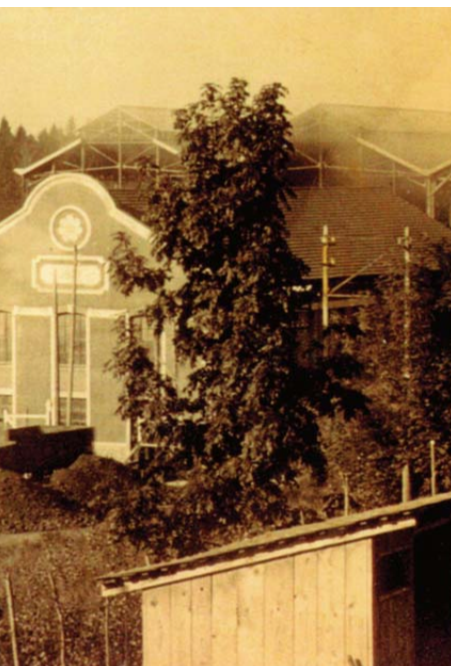


Georges Bérout, lauréat du certificat d'études primaires en 1915

DES EXCLUS AUX FORGES

En effet un cantonnement est installé à proximité de l'usine en construction. Il s'agit d'un détachement des exclus de l'armée. Un exclu de l'armée est un militaire ayant commis une faute grave (vol, bagarre, désobéissance aux ordres...) et en conséquence il ne combat pas au front mais est prisonnier

et cantonné dans un dépôt. Au Cheylas il s'agit du dépôt de la 8^e section. Charles Vuillermet est le chef de ce détachement. Le règlement est strict. Le camp est fermé à clé durant la nuit. L'appel a lieu à 21 heures. Un caporal



NOM (de famille) Morenas
PRÉNOMS Gustave Leopold
SURNOM Cultivateur
Profession Cultivateur Sexe M
MAISSANCE Date 3 Septembre 1894
 Lieu St Colombe J. (Orpierre H. 14e M. 14e)
 (Commune ou, pour Paris, Arrondissement)
Situation militaire Libre
Nationalité Française
Adresse Carte Excluse
Détachement du Cheylas (Voie)
Catégorie 170
 (dans laquelle vous êtes classé actuellement)
SIGNATURE : Morenas
 (1) Cette indication a servir se concerne que les femmes mariées et les veuves.
 (2) Indique si on P.
 (3) Si vous êtes affecté, désigner l'unité ou le corps ou vous êtes affecté, si vous ne l'êtes pas, indiquer la position actuelle (réformé, détaché, surrétaire, non affecté, etc.).
CACHET DE LA MAIRIE
 Département _____
 Commune _____

tion qui sera établie en conformité des déclarations faites par moi d'autre part devra être remise (1) à
 M. Morenas Gustave
24e Carte Excluse au
Cheylas N° _____
 Département Haute
 (1) Les Cartes d'Alimentation de 1919, qui seront définitives, seront délivrées aux con-gomateurs dans le courant de la deuxième quinzaine de décembre 1918. L'adresse ou devra être remise la Carte Individuelle d'Alimentation est donc celle du lieu où se trouvera l'intéressé entre le 15 et le 21 décembre prochain.
 en 1919 et date des déclarations de la présente fiche. L. B.
Carte d'alimentation en 1918

et quatre hommes de garde surveillent dix-huit hommes. Le réveil a lieu tous les matins à 5 heures et le travail commence vers 5h30 sur le chantier. Ces exclus ont des quartiers libres. Durant leurs heures de liberté, ils sympathisent avec les habitants. On peut les retrouver au café Revol au Villard ou au café Constantin à la Gare (maison située aujourd'hui au feu à gauche en direction de Pontcharra). Ils aident aussi aux travaux des champs, ce qui est très appréciable en cette période. À la fin de la guerre ce camp sera démonté.

Le 4 juillet 1915, Georges Bérout et Raoul Raffin-Peyloz sont tous deux lauréats du certificat d'études primaires qu'ils ont passé à Goncelin. La commune du Cheylas leur verse à chacun une somme de 5 francs.

En avril 1918, l'intendance militaire réquisitionne six têtes de bétail pour les besoins de l'armée. Comme il ne reste que peu de bêtes sur la commune, seules cinq bêtes sont réquisitionnées. Une deuxième

réquisition a lieu pour trouver la sixième. M. Bonfort, rencontré par le maire, en a déjà fourni trois. Il veut bien en fournir une quatrième à condition qu'il soit payé au prix du commerce en cours soit 170 francs par kilo (20 francs de plus que le prix de l'intendance militaire). Ainsi la bête pesant 385 kilos, cela représente un coût de 77 francs de plus. La commune accepte de prendre en charge cette différence.

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, l'armistice est signé après quatre années d'une guerre éprouvante. Dix-neuf Cheylasiens sont morts pour la France. Dans toutes les communes, un monument aux morts est érigé. Celui du Cheylas le sera le 11 novembre 1923 (voir semestriel 51).

La vie reprend son cours. Le 16 février 1919, Mme Badini remplace M. Francoz en tant que « piéton du téléphone ». Elle percevra un traitement annuel de 300 francs. Le service des postes et télégraphes installera une sonnerie à son domicile.

Le 4 juin 1922, le conseil municipal délibère pour la création d'une halte pour voyageurs au niveau du bourg (lieudit Le Béal). En effet la distance entre le bourg et la gare est cause de fatigue pour les habitants qui se rendent à pied à la gare. La commune demande l'appui du préfet auprès de l'administration PLM (chemin de fer Paris-Lyon-Marseille, ancêtre de la SNCF). Les travaux débiteront quelques mois plus tard.

En 1924, l'installation des hauts fourneaux et forges d'Allevard permet d'avoir l'électricité sur la commune sous certaines conditions. En effet, la commune ne fournit que les poteaux nécessaires pour amener les lignes basse tension des agglomérations du chef-lieu et du Villard à divers hameaux : Chabert, Trouillet, Abbaye, Rompey et Maupas. Les ressources de la commune étant faibles, les habitants des hameaux souhaitant l'électricité doivent prendre en charge à leur frais l'installation.

(À suivre)

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 16 SEPTEMBRE 2017

